

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DESC	Date	17 avril 2024
Numéro	24.357	Heure	13h34

Auteur-e(-s) : Christine Ammann Tschopp

Titre : Éole-de-Ruz : perdu dans les tiroirs ?

Contenu :

À notre connaissance, les oppositions au projet éolien Éole-de-Ruz déposées fin 2022 n'ont pas encore été levées par le Conseil d'État. Cette durée de plus d'une année nous interroge, dans un domaine où l'accélération des procédures semble un souci partagé par toutes les parties prenantes.

Pourquoi cette durée est-elle si longue et dans quel délai la levée des oppositions adviendra-t-elle ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Christine Ammann Tschopp

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :